

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Coordonnateur du réseau régional de vigilance et d'appui

Nom du titulaire actuel

Références à prendre dans le Répertoire des emplois-types (RET) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) ⁽³⁾ : FAMILLE 15 – SANTE ; FAMILLE 11 – PILOTAGE ET ANIMATION DES SERVICES ET DES GRANDS PROJETS

Emploi-type principal et code du RET ⁽⁴⁾ : TSAN000002 - Chargée/chargé de programmes de santé publique

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) : 0,6

Emploi-type secondaire et code du RET : TPIL000011 - Responsable de projet

Quotité emploi type secondaire (0,2 à 0,4) : 0,4

ou à défaut

Références RIME [Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat](#)

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ :

Références [Répertoire des Métiers de l'UCANSS](#)

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(à renseigner par la mission recrutement)

Catégorie Etat: A B C

Corps et grade : Médecin inspecteur de santé publique, pharmacien inspecteur de santé publique, praticien hospitalier, médecin contractuel ou pharmacien contractuel des trois fonctions publiques

Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction Praticien conseil
Informaticien Cadre Employé

Niveau :

Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :

MISP/PHISP :
Groupe 2

Date de mise à jour :

15/11/2021

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction de la santé publique et environnementale

Département :

Service :

Sites : ARS Siège DD

DESCRIPTION DU SERVICE

Missions du service (la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6).

La direction de la santé publique et environnementale est chargée des missions suivantes :

- Les politiques de veille et sécurité sanitaire, ainsi que les politiques ayant trait à l'anticipation, la préparation et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles et aux missions défense et sécurité ;
- Les politiques de prévention des impacts de l'environnement sur la santé humaine;
- La prévention promotion de la santé, la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques par l'éducation thérapeutique du patient ;

Le département prévention et promotion de la santé est chargé de développer la prévention et la promotion de la santé dès les premiers âges de la vie, de réduire les atteintes prématurées à la santé et à l'autonomie, d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques par l'éducation thérapeutique du patient, et de promouvoir des actions tendant à rendre les publics acteurs de leur propre santé, dans le cadre du projet régional de santé et du schéma régional de santé.

Le département santé environnement s'emploie à prévenir les impacts de l'environnement sur la santé humaine. Il conduit, des missions régaliennes de contrôle sur la qualité des eaux distribuées, des eaux de loisirs, des eaux thermales, de l'habitat indigne, de l'insalubrité des logements (saturnisme, amiante, qualité de l'air intérieur, radon) des nuisances sonores, de l'impact sur la santé des industries polluantes et des rayonnements non ionisants, des déchets d'activités de soins, de la pollution atmosphérique, de la lutte anti-vectorielle et des légionnelles notamment. Il gère, avec la DREAL, le plan régional santé environnement. Au-delà des actions régaliennes, le département santé environnement promeut des actions permettant d'agir sur les déterminants environnementaux de la santé.

Le département de veille et sécurité sanitaire et situations sanitaires exceptionnelles est chargé des missions suivantes :

- La veille et la sécurité sanitaire, dans le cadre d'un fonctionnement permanent :
 - de réception et d'enregistrement des signaux sanitaires,
 - d'analyse des signaux sanitaires,
 - de déclenchement des alertes sanitaires,
 - de mise en œuvre des mesures de gestion des signaux et des alertes sanitaires.
- L'anticipation, la préparation et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles ainsi que les missions de défense et sécurité.
- La coordination des acteurs de la veille et sécurité sanitaires en région, notamment dans le cadre d'une réunion régionale de sécurité sanitaire et de la mise en place du réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA).

Dans le cadre de la stratégie nationale de santé, l'amélioration de la gestion des risques sanitaires est l'une des priorités qui repose sur une réorganisation des dispositifs de vigilances sanitaires et sur la coordination des structures régionales de vigilance et d'appui. La réglementation prévoit la constitution d'un réseau régional des services régionaux de vigilance et d'appui (SRVA)

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : NON OUI

Activités principales ⁽⁷⁾ :

Sous la responsabilité du responsable du département « de veille et sécurité sanitaires et situations sanitaires exceptionnelles », le titulaire du poste est chargé des missions suivantes :

- Coordonner/animer le réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA) :
 - o Piloter/suivre la mise en œuvre de la réforme des vigilances en Région
 - o Organiser et coordonner au niveau régional l'installation et l'activité des centres et coordonnateurs de vigilance et d'appui ; Favoriser les mutualisations entre ces structures, portant notamment sur les outils, les méthodes et les moyens ; définir, contractualiser et suivre les programmes de travail annuels de ces structures
 - o Définir et suivre, en lien avec les centres et coordonnateurs de vigilance et d'appui, le programme de travail annuel commun du RREVA ; fédérer l'ensemble des structures autour de ce programme de travail ; Présenter aux instances de gouvernance internes à l'ARS le bilan de l'activité du RREVA
 - o Animer les réunions de RREVA
 - o Assurer la coordination des missions autour des vigilances avec les autres services/départements de l'ARS et les partenaires extérieurs concernés
- Coordonner au niveau régional la gestion des signalements des évènements indésirables graves associés aux soins:
 - o Organiser la mission, réviser régulièrement les procédures, suivre la gestion des signalements en lien avec les directions départementales gestionnaires et les structures de vigilance et d'appui concernées ; produire les indicateurs d'activité correspondants
 - o Contribuer avec la mission qualité de la direction des politiques régionales de santé à l'élaboration du programme de travail pour la mise en œuvre de la politique de développement de la qualité et de la sécurité des prises en charge en santé

Activités annexes ⁽⁷⁾ :

- Appui à la validation, évaluation et investigation des signaux sanitaires réceptionnés au point focal régional et à la traçabilité de la gestion de ces signalements
- Participation aux exercices de sécurité et contribution à la gestion de crise dont présence en cellule de crise en cas de besoin ;
- Contribution, si besoin, la mission d'inspection et de contrôle.
- Participation au dispositif d'astreinte (si médecin)

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

Structures régionales de vigilance et d'appui (CRPV, CEIP, CRH, CAP, OMEDIT, CPIAS, SRA...) ; agences nationales, établissements de santé, professionnels de santé...

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾

Le poste demande une forte implication, une capacité à convaincre, la prise en charge de missions nouvelles.

Poste soumis à une déclaration publique d'intérêt (DPI).

Poste soumis aux astreintes médicales (si médecin)

Le titulaire du poste est susceptible de participer à la gestion de crise

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

<i>Connaissances</i> ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Missions, contextes, organisation et enjeux du système de santé		X		
Politique et orientations stratégiques de l'Agence		X		
Connaissances des acteurs clés des vigilances tant régionales que nationales	X			
Connaissance de la réglementation dans le domaine concerné	X			

<i>Savoir-faire</i> ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Capacité d'analyse de synthèse		X		
Maîtriser les techniques d'animation de groupe de travail ou de réunion	X			
Conduire un projet		X		
Prendre des décisions dans un système complexe		X		
Développer la circulation fluide de l'information en la contextualisant et en facilitant son appropriation		X		
Savoir coopérer		X		
Communiquer (y compris en situation de crise)		X		
Avoir une vision stratégique et anticipatrice		X		

<i>Savoir-être nécessaire</i> ⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)
Représenter l'agence
Faire preuve d'autorité et de leadership
Donner du sens pour mobiliser et fédérer
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
Etre force de conviction
Avoir le sens de la diplomatie / médiation
Faire preuve d'aisance dans la prise de parole en public